

Réunion du Conseil Municipal du 21 Septembre 2023 à 19 h

Présents : Guy VADROT, Françoise GÉNERMONT, Isabelle TISSIER, Patrice GUÉRINONI, Bruno DROUARD, Florian LEGENDRE, Isabelle GUÉRINONI, Adrien VASSEUR

Absent : 20 h 00 Départ de F. GENERMONT : pouvoir à G. VADROT

Secrétaire de séance Isabelle TISSIER et Françoise GENERMONT

I- Approbation du PV

Le Maire procède à la lecture du Compte Rendu du 09/06/2023.

Le Conseil Municipal l'adopte à l'unanimité des présents.

II- Repas d'automne

Le Conseil Municipal décide de reporter la date au 08/10/2023

Traiteur DE SOUZA : tartiflette 10,90 €, Gâteaux individuels (3-4 euros)

Prix adulte :18 €, Enfant : 9 €

Apéritif : blanc cassis plus café et mignardises offerts,

Vin : la bouteille 7 €

III – Salle Communale

Mme Françoise GENERMONT informe le Conseil Municipal que la vaisselle disparaît ou est rendue sale.

Le Conseil Municipal décide que la vaisselle sera mise à disposition en fonction du nombre de participants.

Si vaisselle cassée : verre et assiette facturée 1€

Arrhes à la réservation : 80 € à partir du 01/01/2024

Date préparation marché de Noël :16 octobre à 18h

IV- Désignation des délégués

Suite à la démission de plusieurs conseillers municipaux, il convient de renommer des délégués :

SIAEP : P. GUERINONI, I. GUERINONI

Transport à la demande : A. VASSEUR, I. TISSIER

Commission Electorale : I. TISSIER

Commission interne : B. DROUARD

Commission travaux bâtiment : B. DROUARD, F.LEGENDRE

V – Dossier sécuritaire

Le dossier a été transmis au département en avril puis complément le 17/06/2023, il doit rappeler le 25/09.

Demande de DETR en novembre

VI – Enduit lavoir de la Douée

Argent disponible : 3179 € du Patrimoine et 521 € de la Communauté de Communes

Devis MC Bati : 8 634,00 € HT

Devis Ragot : 5 314,00 € HT

Le Conseil Municipal décide de convoquer les entreprises sur place pour qu'elles expliquent les étapes de travaux.

VII – Questions diverses

- Rue du Domaine : Suite aux travaux de réfection de la voirie, les accotements présentent de grands dénivelés par endroits : Le Conseil Municipal décide de mettre des cailloux.

Devis DROUARD TP : 2394,00 € TTC

Le Conseil accepte le devis à l'unanimité des présents.

- Vidange de la mare à prévoir : Bruno DROUARD se propose de la curer gratuitement.
- M. BEAURENAUT demande les clés de l'Église pour la faire visiter : Le Conseil Municipal donne son accord.
- Réclamation par rapport au stationnement dans la rue Saint Léger : Le Conseil Municipal charge le Maire d'envoyer un courrier aux intéressés.
- Réunion du Comice Agricole du 20/09/2023 : Le Conseil Municipal est d'accord pour participer. Il décide de prévoir une réunion publique pour définir le thème et voir la faisabilité.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21 h 18